

VOS PARKINGS - OMBRIERES SOLAIRES

Vos parkings solaires conjuguent rentabilité et confort

Vous souhaitez améliorer les conditions d'accueil de vos visiteurs et personnels, apporter de nouveaux agréments aux populations qui circulent dans vos contrées, en plaçant leur véhicule à l'abri des intempéries et du soleil. Vous vous procurerez en même temps une rentabilité supplémentaire par la production d'électricité vendue à EDF ou en autoconsommation.

On appréciera aussi votre démarche éco-responsable.

UNE REALISATION SUR MESURE : Le Cabinet EXCELNERGY-PARTNER offre des solutions clé en mains en réalisant la protection d'espaces de parking, de quelques emplacements de stationnement à plusieurs centaines, lesquels peuvent se conjuguer, voire se confondre avec des espaces d'abris à usages multiples.

La prise en charge de ce type de projet est largement facilitée par la rentabilité financière de telles installations avec un retour sur investissement qui se fait dans des temps records dans les régions les plus ensoleillées.

VOTRE ABRI-PARAPLUIE REPONDRA A VOS BESOINS MULTIPLES : Imaginez une structure de charpente monopente qui soit très économique en coût de construction et de pose,

- Avec le moins d'encombrement possible au sol avec peu de poteaux porteurs,
- donc un maximum de m2 couverts par poteau porteur,
- D'où des économies optimales en nombre de dés de scellement à prévoir,
- Avec une plus grande facilité de circulation et d'utilisation à l'intérieur,

- Et plus généralement une grande polyvalence pour l'usage de cet abri à vocation « parapluie »,
- Ayant aussi vocation à recevoir des panneaux photovoltaïques posés sur une toiture à pente unique, plutôt faible (10 à 15 %) avec orientation idéale « plein Sud », où à défaut « Est-Ouest »,

Ainsi, c'est grâce à l'expérience et aux observations des experts du Cabinet EXCELNERGY-PARTNER associés aux multiples souhaits, autant complémentaires que contradictoires, manifestés par nos clients, que ce nouveau concept de bâtiment couvert a vu le jour : sa vocation première est d'assurer une vocation parking pour véhicules, mais il peut aussi servir d'abri pour toute autre activité ou destination qu'un décideur pourrait donner à ce bâtiment parapluie.

DIMENSIONS DE LA STRUCTURE « PARAPLUIE » : d'une manière habituelle, la longueur se détermine par multiples de travées qui peut se situer de 7,5 à 10 m ; ainsi un bâtiment de 60 m de longueur pourra comporter seulement 6 travées de 10 m, soit au total seulement 14 poteaux porteurs pour la construction ;

La largeur du bâtiment couvert peut varier sur de grandes largeurs, pour être adaptée en fonction des besoins de l'exploitation.

Vous comprendrez que ce concept de toiture-parapluie **SMART ABRIPARK SOLAIRE** prend naturellement sa place dans un univers très large de besoins publics ou privés, et qu'il donne un relief tout particulier quant à sa destination, pour un coût au m² couvert sans concurrence, doté de panneaux photovoltaïques permettant la réalisation d'une centrale solaire de production d'électricité en autoconsommation ou vente directe à EDF OA.

LES APPLICATIONS SONT MULTIPLES, puisque que l'on peut imaginer à titre d'exemples :

- Parking de stationnement,

- Préau scolaire,
- Halle de marché couvert,
- Espace « 4 Saisons » permettant la distribution de produits régionaux par les producteurs eux-mêmes tout au long de l'année,
- Abri pour véhicules lourds, bus, semi-remorques, engins de chantier, tracteurs
- Showroom voitures, braderie, brocantes, espaces de ventes, restauration/dégustation
- Activité de plein air, camping, rencontres séminaires, conférences, animations, expositions, drive in/cinéma,
- Location de box en libre-service, garages, abris camping-cars, caravanes,
- Manège à chevaux/poneys, abri pour animaux à la ferme, en prairie,
- Abri pour fourrage, céréales, serres,
- Entrepôts, espaces de dépôt, de stockage, transit de marchandises...

L'installation d'une centrale solaire à haut rendement contribuera très largement à l'autofinancement de cet abri **SMART ABRIPARK SOLAIRE H.R. qui sera toujours réalisé au moindre coût tout en étant strictement conforme aux normes en vigueur** : la fabrication de la structure métallique galvanisée, réalisée par des constructeurs régionaux après appel d'offres permet d'optimiser les coûts de fabrication et de pose. Les centrales solaires sont de fabrication européenne, principalement allemande.

Les solutions de financement sont multiples pour aboutir à un retour sur investissement qui se situe facilement sur une durée de 7 à 10 ans, voire moindre pour les options en autoconsommation dans le sud de la France. La trésorerie sera donc assez facilement équilibrée dès les premières années de mise en exploitation.

Les Collectivités pourront préférer de réaliser un tel projet dans le cadre d'un bail à construction sur une longue durée de

manière à éviter un endettement.

Dans tous les cas, les experts et courtiers du Cabinet EXCELNERGY-PARTNER vous proposeront la meilleure articulation pour assurer la mise en œuvre en toute sécurité et au moindre coût un tel projet.

SMART ABRIPARK est une marque déposée.